



Monter son petit élevage de porcs

Guide pratique pour monter un petit élevage de moins de 20 porcs de 30 kg

Ce livret présenté sous forme de questions/réponses a été réalisé pour vous aider à préparer votre projet avant de vous lancer dans l'élevage de porcs.

Le département du Bureau Stratégie et Economie (BSE) de la Direction de l'Agriculture se tient à votre disposition pour tout complément d'information mais aussi pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet d'élevage.

Lorsque celui-ci sera finalisé, notre technicien pourra organiser des visites sur place pour vous conseiller et renforcer votre rentabilité.

Edition 2020

Sommaire

1. Avant toutes choses	5
1.1 Quelles sont les normes d'installation ?	5
1.2 Est-ce possible d'avoir un plus grand nombre d'animaux sans autorisation ICPE ?	5
(c'est-à-dire une plus grande exploitation) ?	5
1.3 Quels types de productions existent?.....	5
1.4 Comment procéder si je ne veux faire que de l'élevage de porcelets pour les engraisser ?	5
2. Le commerce du porc	6
2.1 A quel prix les vendre ?	6
2.2 A qui les vendre ?	6
2.3 Quelles sont les obligations à respecter ?.....	6
2.4 A quel prix sont abattus les porcs ?	6
2.5 Qui ramasse les porcelets et les porcs ?	6
2.6 Qui paye le transport ?	6
2.8 Puis-je abattre moi-même mes porcs ?	6
3. Le terrain et la porcherie.....	7
3.1 Quelles qualités doit présenter mon terrain ?	7
3.2 Quelles options s'offrent à moi si je n'ai pas de terrain?	7
3.3 A propos des constructions en béton	7
3.4 Puis-je avoir un plan de porcherie ?	7
3.5 Quel est le dimensionnement d'une fosse à lisier ?.....	7
3.6 Quels sont les critères d'un bon habitat pour mes porcs?	8
3.7 Quelles sont les surfaces à respecter par porc ?	8
3.8 Et le plein air ?.....	8
3.9 Quels sont les avantages et les inconvénients de l'élevage en plein air ?	9
3.10 Et la pratique traditionnelle du fenua ?	9
3.11 Quelles sont les dimensions des nourrisseurs/auges à respecter ?.....	9
3.12 Existe-t-il des normes concernant les points d'eau ?	10
3.13 Quelles sont les dimensions d'une case de maternité ?.....	10
3.14 Quels sont les différents achats à prévoir ?	10
4. Mes premiers porcs	11
4.1 Quels types de porc acheter ?	11
4.2 Où trouver les porcs pour commencer ?	11
4.3 Combien en acheter au début ?	11
4.4 Peut-on se fournir ailleurs ?	11
4.5 Quelle est la composition idéale du troupeau ?.....	11
4.6 Quelles races choisir ?	11

4.7 A quel prix ?	11
4.8 Que faire si mon voisin me propose de me prêter son mâle ?	11
4.9 On m'a parlé d'insémination artificielle (IA) : puis-je l'envisager ?	11
4.10 Comment se passe le transfert des porcs de Moorea vers Tahiti ?	12
4.11 Et de Moorea vers les autres îles ?	12
4.12 Le bien-être de mes porcs c'est important ?	12
4.13 Pourquoi apprivoiser mes porcs ? Et comment le faire ?	12
5. La production en elle-même	13
5.1 Quels sont les types d'animaux présents dans un élevage ?	13
5.2 Quand peut-on mettre les animaux à la reproduction ?	13
5.3 Comment détecter les chaleurs d'une truie afin de l'introduire au verrat ?	13
5.4 Comment conduire la saillie ?	14
5.5 Quelles précautions prendre avec les verrats ?	14
5.6 Comment savoir si la saillie a marché ?	14
5.7 Comment savoir quand elle va mettre bas ?	14
5.8 Que faire pour préparer la mise-bas ?	15
5.9 Que faire pendant la mise-bas ?	15
5.10 Les porcelets sont nés : que faire ?	15
5.11 Quelles sont les températures d'ambiance optimales ?	15
5.12 Pourquoi le froid est-il un problème ?	16
5.13 Comment savoir si les porcelets ont froid ?	16
5.14 Pourquoi des niches et comment les fabriquer ?	16
5.15 A combien de petits par portée peut-on s'attendre ?	16
5.16 Quand retirer les petits à la truie ?	16
5.17 Quand remettre une truie à la reproduction ?	16
5.18 Cycle de reproduction d'une truie	17
5.19 Comment produire du porc charcutier ?	17
5.20 Quelle quantité d'aliment donner aux animaux ?	17
5.21 A combien de portée par an peut donner naissance une truie ?	17
5.22 Faut-il tenir un cahier d'élevage ?	17
5.23 Quelle quantité d'aliments donner pour engraisser mes porcs ?	17
5.24 J'ai entendu parler de conduite en bande, c'est quoi ?	17
6. Santé animale	18
6.1 La trousse à pharmacie	18
6.2 Quels sont les soins à faire aux animaux ?	18
6.3 Quand laver ma porcherie ?	18
6.4 Est-ce que je dois laver mes porcs ?	19
6.5 Comment savoir qu'un porc est malade ?	19
6.6 Est-ce le SDR fournit des médicaments ?	19

6.7 Quelles sont les maladies des porcs les plus courantes en Polynésie ?	19
6.8 Comment expédier des porcs sur une autre île ?.....	19
6.9 Mon cousin (ou autre) me donne des porcs : puis-je les accepter ?	19
7. L'alimentation	20
7.1 Quel type d'alimentation donner ?.....	20
7.2 Où se fournir ?.....	21
7.3 Peut-on leur donner des herbes ?	21
7.4 Des racines et tubercules ?.....	21
7.5 Des fruits ?	21
7.6 De la drèche de brasserie ?	21
7.7 Du tourteau de coprah ?	21
7.8 Des eaux grasses?	21
8. Budget prévisionnel	22
8.1. Poste alimentation	22
8.2. Sanitaire	22
8.3. Chiffre d'affaire annuel.....	22
8.4. Bilan	22
9. Se former et s'informer.....	23
9.1 Existe-t-il des formations ?	23
9.2 J'ai un peu peur de me lancer et je souhaiterais obtenir de l'aide : à qui m'adresser?	23
9.3 Qu'est-ce que la carte agricole ?	23
9.4 Existe-t-il des aides ?	23
Et si.....	24
Pour aller plus loin	26



1. Avant toutes choses

1.1 Quelles sont les normes d'installation ?

Ce bulletin d'information traite des élevages de porcs qui, du fait de leur taille (liée au nombre d'animaux), n'entrent pas dans la catégorie des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). En effet, l'arrêté n°1727/CM du 7 novembre 2011 soumet les exploitations de plus de 20 porcs de 30 kg ou de 90 jours d'âge à une autorisation par la commission des installations classées. Cette autorisation est accordée lorsque des mesures permettant de limiter l'impact de l'élevage sur l'environnement.

Il faut donc veiller à ne pas dépasser ce seuil pour rester dans la légalité. Cependant, rien ne vous empêche de commencer avec moins de 20 porcs de plus de 30 kg et ensuite faire une demande d'autorisation auprès de la Direction de l'Environnement (DIREN) pour augmenter votre cheptel dans les règles.

Attention : les petites exploitations dispensées d'autorisation restent soumises aux règles d'hygiène pour la protection de la population.

1.2 Est-ce possible d'avoir un plus grand nombre d'animaux sans autorisation ICPE ? (c'est-à-dire une plus grande exploitation) ?

A vos risques et périls. Vous ne pourrez pas dire que vous ne saviez pas.



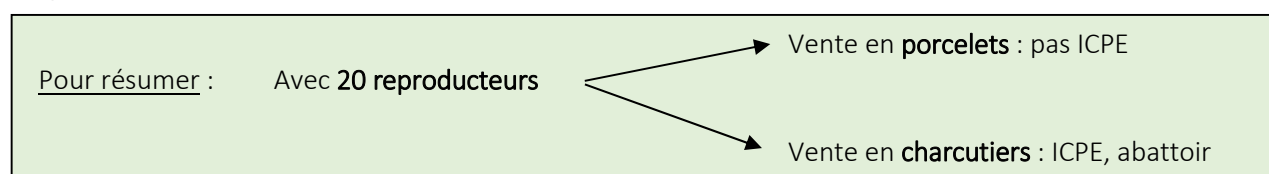
1.3 Quels types de productions existent ?

L'élevage de porcs en Polynésie offre 3 possibilités de commercialisation. Attention aux obligations réglementaires (abattage, environnement) avant de choisir :

- 1) les porcelets : une fois sevrés, les porcelets sont élevés jusqu'à environ 20 kg puis abattus. Cette production est recherchée par certains restaurants mais aussi par les particuliers pour les fêtes de fin d'année ou de famille.
- 2) les porcs charcutiers : ce sont des porcs qui font environ 100 kg et qui ne se sont pas reproduits (les mâles doivent être castrés). Ils sont abattus vers 6 mois d'âge. En Polynésie, les charcutiers de la place achètent ces porcs. Il faut alors voir directement avec eux et assurer la bonne qualité de vos animaux.
- 3) les animaux de réforme.

1.4 Comment procéder si je ne veux faire que de l'élevage de porcelets pour les engraisser ?

Il n'y a pas de souci ; il faut juste respecter la norme de moins de 20 porcs de plus de 30 kg ou de 90 jours d'âge.



2. Le commerce du porc

2.1 A quel prix les vendre ?

Le prix des porcelets est libre. Il tourne généralement entre 1 200 à 1 500 F/kg de carcasse (entre 8 et 15 kg). Pour les porcs charcutiers, le prix est fixé par un arrêté (n° 373 CM du 26/03/2013). Après l'abattage, le gras et le muscle de la carcasse sont mesurés, ce qui détermine, en fonction de la grille de l'arrêté n°1215/CM du 16 novembre 1990, le classement de la carcasse : une lettre est donnée de A à E ; plus la lettre est proche du A, moins il y a de gras et plus le prix est élevé : il varie de 620 F à 357 F/kg de carcasse au premier janvier 2016. On applique ce prix à la carcasse pesée à froid, c'est-à-dire après l'étape de ressuage (évaporation de l'eau) ; le poids de la carcasse « à froid » correspond au poids de la carcasse « à chaud » auquel on retire 3%. Pour les animaux de réforme (les moins chers) le prix de base est de 303 F du kilo au 1^{er} janvier 2016.

Cependant, rien ne vous empêche de convenir d'un autre tarif avec un particulier ou une association.

2.2 A qui les vendre ?

Auprès des restaurants, associations, particuliers et charcutiers, c'est à vous de faire les démarches pour écouler vos productions.

2.3 Quelles sont les obligations à respecter ?

A Tahiti et Moorea, tous les porcs vendus en carcasse doivent obligatoirement passer par l'abattoir. Ils y seront estampillés, gage du contrôle sanitaire par les agents Direction de la Biosécurité (DBS).

Attention ! Tout porc conduit à l'abattoir doit être destiné à un acheteur final, sinon l'abattoir le refusera.



2.4 A quel prix sont abattus les porcs ?

Cette information est à voir directement avec l'abattoir qui fixe son tarif.

Si les porcs sont destinés à un charcutier, celui-ci prend en charge le coût de l'abattage. Si la vente s'effectue entre particuliers, l'entente se fait entre acheteur et vendeur.

2.5 Qui ramasse les porcelets et les porcs ?

Les porcelets sont amenés par les éleveurs au jour fixé par l'abattoir. Par contre, le camion de l'abattoir vient chercher les porcs charcutiers à l'élevage. Pour des raisons économiques, il est préférable d'avoir plusieurs porcs à ramasser en même temps.

2.6 Qui paye le transport ?

Les coûts de ramassage et de transport des porcs charcutiers (en groupe) sont assumés par les destinataires (charcutiers). Pour les porcelets, il vaut mieux se renseigner directement auprès de l'abattoir car les cas sont variables.

2.8 Puis-je abattre moi-même mes porcs ?

A Tahiti et Moorea seuls les porcelets peuvent être abattus dans l'élevage. Pour cela il est nécessaire de posséder une tuerie aux normes. Une demande d'agrément doit être faite auprès de la Direction de la Biosécurité (DBS) et du Centre d'Hygiène et de Salubrité Publique. Un arrêté sera alors établi dès que toutes les autorisations auront été obtenues.

Les porcelets abattus par vos soins devront obligatoirement être présentés aux agents de la Direction de la Biosécurité (DBS) pour être inspectés et obtenir l'estampille.

Il est ainsi important de calculer, avant de se lancer, le coût d'un abattage dans votre tuerie (aux normes) et de le comparer avec le prix de la prestation de l'abattoir.

3. Le terrain et la porcherie

3.1 Quelles qualités doit présenter mon terrain ?

De préférence votre terrain doit être à l'écart des habitations pour limiter les conflits de voisinage. Il est important de penser dès le départ à l'accessibilité et à la gestion des eaux sales et du lisier et à l'approvisionnement en eau propre. En effet, trop souvent ce critère est négligé, or une truie en lactation a besoin de 40 l d'eau /jour.

Type d'animaux	Besoin en eau /jour
Porcelet sous la mère	0,2 à 0,4 l
Porcelet en post sevrage	2 à 4 l
Porc à l'engrais	4 à 12 l
Truie gestante/verrat	15 à 20 l
Truie allaitante	30 à 40 l

3.2 Quelles options s'offrent à moi si je n'ai pas de terrain ?

Vous pouvez faire une demande de location de terres domaniales auprès du département Forêt et Aménagement Rural (FAR) de la Direction de l'Agriculture (DAG) ou auprès de la Direction des Affaires Foncières (DAF). Peu de terrains sont disponibles sur Tahiti et les commissions se réunissent en moyenne deux fois par an. Pensez à vous y prendre à l'avance.

Attention aux investissements engagés sur un terrain en indivision qui peuvent être irrécupérables.

3.3 A propos des constructions en béton

N'oubliez pas que tout projet de construction en dur doit faire l'objet d'un permis de construire.



3.4 Puis-je avoir un plan de porcherie ?

Un plan type est disponible en annexe mais il n'a pas été spécialement conçu pour votre projet. Une aide peut vous être apportée pour la conception de votre élevage : contactez le département Bureau Stratégie et Economie (BSE) de la Direction de l'Agriculture (DAG).

3.5 Quel est le dimensionnement d'une fosse à lisier ?

Il existe en réalité 2 fosses dont vous trouverez le schéma en annexe. Il faut veiller à ce que le moins d'eau de pluie aille remplir les fosses surtout en saison humide afin d'éviter une surcharge inutile.

La première fosse doit ainsi pouvoir contenir la production de lisier de 3 mois. Son rôle est de retenir la partie solide du lisier et la dégrader grâce aux bactéries. Elle doit être étanche et profonde.

La deuxième a un volume réduit de moitié. Son rôle est de continuer la dépollution de la partie liquide du lisier grâce aux bactéries et permettre l'infiltration dans le sol. Elle est peu profonde et contient du gravier et du sable. Elle est bordée de roseaux, vétivers ou autres végétaux pour faciliter l'élimination de matières polluantes résiduelles.

Normes usuelles de production de lisier pour un mois :

Porcelet en post-sevrage	0,08 m ³
Porc à l'engrais	0,3 m ³
Truie allaitante + porcelets	0,6 m ³
Truie simple ou verrat	0,45 m ³

3.6 Quels sont les critères d'un bon habitat pour mes porcs?

Les porcs doivent disposer d'un abri, même s'ils sont élevés en plein air : ils doivent pouvoir se protéger du vent, de la pluie et du soleil à tout moment.

Pensez que les porcs peuvent avoir froid, notamment lorsqu'ils sont mouillés le soir et qu'ils dorment sur le béton. Cela favorise le dépôt de gras d'où un mauvais classement des carcasses. De plus les porcelets peuvent tomber malades et attraper la diarrhée.

Les différentes normes exposées ci-dessous sont indicatives mais les respecter vous permettra de tirer le plus de profit de votre exploitation.

3.7 Quelles sont les surfaces à respecter par porc ?

Le porc est très sensible aux conditions d'élevage et au stress. Pour mieux produire, il est important de respecter les surfaces recommandées par type d'animaux.

type d'animal	Poids de l'animal	Surface à respecter
Porc charcutier	de 30 et jusqu'à 50 kg	0,40 m ²
	de 50 et jusqu'à 85 kg	0,55 m ²
	de 85 kg jusqu'à 110kg	0,65 m ²
	Plus de 110 kg	1 m ²
Verrat (si sa case sert à la saillie)	100 à 300 kg	9 m ²
Cochettes	50 à 100 kg	1,64 m ²
Truie gestante	100 à 200 kg	2,25 m ²

3.8 Et le plein air ?

Il est tout à fait possible d'élever des porcs dans des parcs extérieurs. Les seuils applicables en matière d'installation classée restent les mêmes, c'est à dire pas plus de 20 porcs de plus de 30 kg.

Il faut tout de même faire des abris (en tôles le plus souvent) pour que les porcs se protègent de la pluie et du soleil. L'accessibilité et la disponibilité de la ressource en eau doivent figurer parmi vos priorités pour ce type de projet.

Des abris peuvent aussi être installés pour les truies en fin de gestation, elles seront ainsi dans un climat serein pour mettre-bas.

Diviser la surface en plusieurs lots afin de pouvoir faire des rotations dans ces parcs, permettra un renouvellement de l'herbe, ce qui contribue à une meilleure alimentation des porcs.

Il n'est pas nécessaire de prévoir des fosses.

3.9 Quels sont les avantages et les inconvénients de l'élevage en plein air ?

Les avantages	Les inconvénients
• le coût faible pour l'installation, • une gestion du troupeau plus facile, • plus de confort des porcelets, • des soins plus faciles à administrer, • des animaux plus dociles.	• plus de perte en production qu'en bâtiment (plus de risque d'écrasement des porcelets), • plus de risques sanitaires, • pratique d'une vermifugation régulière du cheptel, • retournement des parcelles, • besoin de beaucoup plus de surface /animal (pour un porc en engraissement de 250 à 500 m², 800 m² pour une truie gestante), • plus de difficultés dans la gestion des effluents, • mise en place de barrières efficaces pour éviter que les porcs ne s'échappent, • gestion du suivi sanitaire plus difficile à mettre en œuvre, • possibilité d'attaques de chiens, etc...

3.10 Et la pratique traditionnelle du fenua ?

Il existe en Polynésie beaucoup d'élevages en plein air mais dont le parc est fixe, sans abris.

Les principaux défauts de cette pratique sont :

- Un important risque de consanguinité si le verrat n'est pas régulièrement renouvelé ;
- La disparition du tapis protecteur végétal et donc l'érosion des terrains ;
- L'absence d'abri pour les femelles qui doivent mettre bas génère des pertes de porcelets et une moins bonne lactation ;
- L'absence d'approvisionnement des animaux ce qui ne facilite pas les différentes manipulations.

Il est donc conseillé de ne pas pratiquer ce genre d'élevage.

3.11 Quelles sont les dimensions des nourrisseurs/auges à respecter ?

Afin de garantir leur accessibilité à tous les individus et ainsi éviter des problèmes de bagarres et de cannibalisme (mordillage des queues et/ou des oreilles), il est important de respecter les longueurs des nourrisseurs ou des auges par rapport au nombre d'animaux dans la case.



Avec un **nourrisseur**, les porcs ont accès à la nourriture toute la journée.

Longueur de nourrisseur en libre-service :

- en post sevrage : **0,04 à 0,06 m** par animal,
- en engraissement : **0,04 à 0,06 m** par animal.

Avec une **auge**, les animaux n'ont accès à la nourriture que lors de la distribution : tous les animaux doivent avoir leur place en même temps pour les repas.

Longueur d'auge nécessaire :

- jusqu'à 40 kg : 0,25 m par animal
- de 40 à 100 kg : 0,33 m par animal

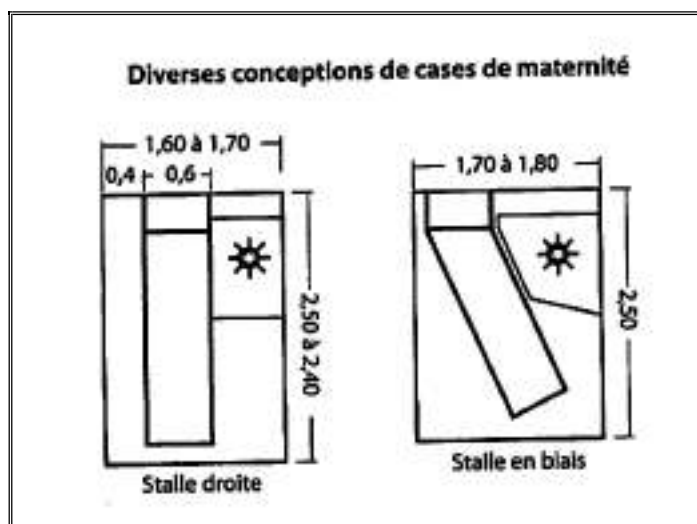
3.12 Existe-t-il des normes concernant les points d'eau ?

Il y a aussi des normes à respecter en fonction des types d'abreuvoir.

Stade	Type d'abreuvoir	Débit (l/min)	Hauteur sans marche (cm)	Nbre maximum d'animaux / abreuvoir
Porcelet sous la mère	Bol	0,5	8	
	Sucette	0,5	20	
Porcelet sevré	Bol	0,5 à 1,0	12	18
	Sucette	0,5 à 1,0	30	10
Porc à l'engrais	Bol	0,8 à 1,0	20	18
	Sucette	0,8 à 1,0	50	10
Reproducteurs en groupe	Bol	3,0	30	10
	Sucette	1,5	70	5
En stalle individuelle	Bouton poussoir	+ de 3,0	5 à 10	1

3.13 Quelles sont les dimensions d'une case de maternité ?

Le schéma ci-dessous vous montre la conception d'une case de maternité et les différentes dimensions :



Les cases peuvent être mises côte à côte ou bien l'une à la suite de l'autre. Il est important que les porcelets aient un endroit chaud (nid) pour aller dormir en toute sécurité. Un des côtés doit être plus large pour laisser de la place aux porcelets. Les truies sont retenues dans des stalles qui s'ouvrent par l'arrière.

3.14 Quels sont les différents achats à prévoir ?

En plus de tout ce qui est nécessaire au gros œuvre (bâtiment, fosses à lisier...), il est important de prévoir des achats d'équipements spécifiques : sucettes pour les truies et les porcelets, auges, abreuvoirs et cases de mise-bas pour les truies.

Photos : case de maternité « classique », sucette et abreuvoir.



4. Mes premiers porcs

4.1 Quels types de porc acheter ?

Tout dépend de vous et de votre projet. En effet, si vous avez le temps et que toutes vos installations ne sont pas prêtes, vous pouvez acheter des porcelets de 30 kg environ et les nourrir ensuite jusqu'à l'âge de la reproduction. L'investissement financier est ainsi diminué mais il y a des risques de pertes jusqu'à l'âge de la mise à la reproduction.

Si par contre vous êtes plus pressé de démarrer votre nouvelle activité, vous pouvez acheter des reproducteurs sélectionnés dès 7 mois environ.

4.2 Où trouver les porcs pour commencer ?

Le seul et unique endroit sûr est le lycée agricole d'Opunohu à Moorea. En effet, cet établissement est indemne des maladies existantes sur Tahiti et sélectionne les animaux de bonne valeur génétique.

4.3 Combien en acheter au début ?

Au minimum 2 : un mâle et une femelle. Il faudra veiller à ce qu'ils ne soient pas frère et sœur.

4.4 Peut-on se fournir ailleurs ?

Vous avez des risques d'introduire des maladies dans votre élevage surtout à Tahiti où la brucellose est présente

4.5 Quelle est la composition idéale du troupeau ?

Tout dépend du type de production que vous souhaitez avoir :

Pour produire des porcelets :	Pour produire des porcs charcutiers :
Selon la réglementation, les animaux de moins de 30 kg ne sont pas comptabilisés dans le cheptel. Vous pouvez donc avoir 8 truies et 2 verrats au départ. Prévoyez de garder une femelle par portée pour renouveler les truies.	Pour rester en dessous 20 animaux de plus de 30 kg, vous pouvez avoir 3 truies, 1 verrat et garder 6 porcs charcutiers pour l'engraissement, les autres porcelets doivent être vendus avant 30 kg.

4.6 Quelles races choisir ?

Pour produire des porcs charcutiers, il est préférable de choisir l'une des 3 races qui sont présentes au lycée agricole de Moorea, à savoir : Large White, Piétrain et Landrace. Les large white et Landrace sont utilisées en lignée femelle et le Piétrain en mâle. Le Duroc qui est une race rustique, utilisé en mâle, devrait être prochainement disponible.

4.7 A quel prix ?

C'est à voir directement avec le lycée agricole de Moorea. Il faut se renseigner auprès du directeur d'exploitation. En effet, le prix varie en fonction du poids de l'animal et de son sexe (40 56 11 34).

4.8 Que faire si mon voisin me propose de me prêter son mâle ?

C'est gentil mais déclinez l'offre : vous risquez d'introduire des maladies graves dans votre élevage, surtout la brucellose qui est présente partout à Tahiti.

4.9 On m'a parlé d'insémination artificielle (IA) : puis-je l'envisager ?

L'insémination artificielle permet de remplacer les verrats mais présente des contraintes logistiques lourdes. A ce stade du projet, il est encore trop tôt pour envisager cette alternative complexe à maîtriser.

4.10 Comment se passe le transfert des porcs de Moorea vers Tahiti ?

Il faut voir cela directement avec le lycée agricole de Moorea en contactant le directeur de l'exploitation.

4.11 Et de Moorea vers les autres îles ?

Il faut être organisé. En effet, une fois débarqués des navettes en provenance de Moorea, ils doivent être amenés à Papeete, sur le quai du cargo qui dessert l'île de destination. En aucun cas ces porcs ne doivent transiter par un autre élevage en attendant afin de prévenir toute contamination. Si toutefois cette condition n'était pas respectée, l'autorisation d'embarquement ne pourrait pas être délivrée par la Direction de la Biosécurité (DBS).

4.12 Le bien-être de mes porcs c'est important ?

Le bien être consiste à élever les porcs dans de bonnes conditions. On respectera ainsi la salubrité des lieux, les surfaces par porcs au sol, à l'auge mais aussi au point d'eau.

Il est très bénéfique de respecter les porcs, en effet, ils vous donneront ainsi le meilleur d'eux-mêmes en termes de production.

4.13 Pourquoi apprivoiser mes porcs ? Et comment le faire ?

Des études ont été menées et prouvent que les porcs sont très sensibles au stress. Il faut donc les apprivoiser pour atténuer les effets néfastes du stress.

Il faudra ainsi passer quelques minutes tous les jours avec les cochettes et les truies. Elles seront ainsi habituées à votre présence tout au long de leur carrière.



5. La production en elle-même

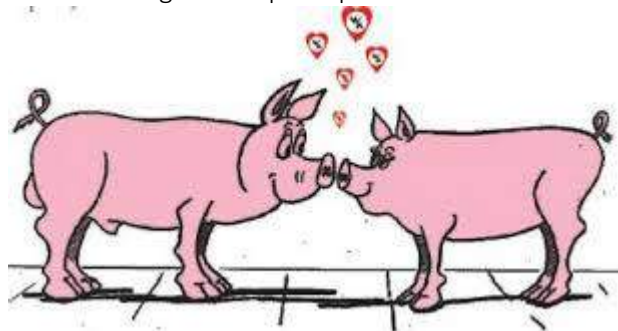
5.1 Quels sont les types d'animaux présents dans un élevage ?

Au sein d'un élevage, les porcs sont désignés par plusieurs noms :

- Les **cochettes**, pour les femelles sélectionnées pour la reproduction qui n'ont pas jamais mis bas.
- Les **verrassons**, pour les jeunes mâles.
- Les **truies**, pour les femelles qui ont déjà eu des portées. Elles sont soit *allaitantes* soit *gestantes*.
- Les **verrats**, pour les mâles utilisés à des fins de reproduction ou qui n'ont pas été castrés.
- Les **porcelets**, pour les petits de la naissance au sevrage.
- Les **porcs charcutiers**, pour les porcelets lorsqu'ils ont grandi. Ils pèsent environ 100 kg à l'abattage.
- Certains de cette catégorie peuvent être gardés à condition que leurs parents soient connus pour éviter la consanguinité, et qu'ils répondent à des critères de sélection (bons aplombs, bonne morphologie, etc...). L'identification dès la naissance est d'une grande importance.
- Les **animaux de réforme**, pour les animaux reproducteurs qui ont terminé leur carrière et doivent donc être abattus, les vieilles truies et les vieux verrats.

5.2 Quand peut-on mettre les animaux à la reproduction ?

Les animaux peuvent être mis à la reproduction dès lors qu'ils pèsent **130 kg pour les femelles**. Il faut retenir qu'une truie met en général bas vers **1 an** d'âge. Pour les animaux nourris avec de l'alimentation de type industriel ce poids est atteint vers 8 mois d'âge, les mâles pouvant être un peu plus précoces. Les animaux nourris de manière traditionnelle grandissent moins vite et atteignent ce poids plus tardivement.



5.3 Comment détecter les chaleurs d'une truie afin de l'introduire au verrat ?

C'est l'observation qui vous le dira. C'est la présence du mâle qui fait apparaître les chaleurs et les rend visibles. Le meilleur test est de faire passer le verrat devant la case et d'observer : lorsque le verrat est à proximité, la truie s'immobilise, oreilles dressées. Il faut alors prévoir l'accouplement dans les heures qui suivent.



Oreilles dressées et immobilisation : la truie du milieu est en chaleurs

Stimulation	% de réaction d'immobilisation
Pression sur le dos	50%
Pression + signaux sonores	55%
Pression + odeur du verrat	60%
Pression + odeur + son	70%
Pression + odeur + son + vue du verrat	80%
Contact du verrat	100%

D'autres signes extérieurs peuvent vous renseigner : la truie a moins d'appétit, elle flaire et chevauche les autres femelles, sa vulve devient rouge.

En cas de doute, on peut amener la truie dans la case du verrat (de 9 m²). Si elle le refuse, elle n'est pas en chaleur. Il n'est pas bon de laisser tout le temps le mâle et la femelle dans la même case car on ne connaît pas la date précise de saillie, le mâle se fatigue inutilement et les chaleurs sont moins nettes.

La truie ne reviendra pas en chaleur tant qu'elle aura ses petits sous elle.

5.4 Comment conduire la saillie ?

Il faut amener la truie dans la case du verrat et non l'inverse. Ensuite le verrat fera le reste. Il va mâchonner sa salive et la solliciter par des coups dans les flancs avant de monter dessus. Attention le sol ne doit pas être glissant pour qu'il se sente à l'aise.

Il est conseillé de mettre 2 truies à la saillie en même temps, pour avoir les mises-bas en même temps. Ainsi, si l'une des truies a trop de petits, on pourra équilibrer les portées après 48h de vie.

5.5 Quelles précautions prendre avec les verrats ?

**ON NE MET JAMAIS DEUX VERRATS DANS LA MÊME CASE et
ON NE TOURNE JAMAIS LE DOS A UN VERRAT !**

Paru dans la presse :

ATTENTION AUX VERRATS !!

LE GOSIER. À l'évidence, l'homme avait l'habitude de jouer avec son verrat lorsqu'il allait lui rendre visite, impasse Félixienne, à La Riviera, pour le nourrir. Sauf que vendredi, la belle complicité qu'était parvenu à nouer ce propriétaire avec sa bête a viré au drame. Peut-être agacé par ces jeux, le lourd cochon a semble-t-il mordu à deux reprises sa victime, au niveau de la cuisse parvenant à lui sectionner l'artère fémorale.

Il n'en a pas fallu davantage pour que l'individu, âgé de 39 ans, succombe dans les minutes suivantes à une hémorragie massive. Lorsque les secours ont été alertés de cet accident domestique, vers 18h15, il était déjà trop tard pour tenter quoi que ce soit. « L'homme se trouvait déjà en raideur cadavérique, ce qui signifie que la mort remontait à un petit moment déjà », témoignait un pompier du centre de traitement des appels. Quant aux fonctionnaires de police du commissariat central, eux aussi se sont déplacés sur les lieux du drame afin de procéder aux constatations d'usage.

<http://www.guadeloupe.franceantilles.fr/actualite/faits-divers/mortellement-mordu-par-son-cochon-327657.php>

5.6 Comment savoir si la saillie a marché ?

Il faut bien vérifier que la pénétration se fait correctement. Il est de plus conseillé de faire faire les saillies aux heures « fraîches », entre 6 h et 8 h le matin et le soir entre 15 h et 17 h. Pour chaque truie, il est préférable de faire 3 saillies à 12 h d'intervalle pour optimiser les chances de fécondations par exemple le matin, le soir et le matin suivant.

Pour savoir si elle est gestante, on remet la truie au mâle, **18 à 21 jours** après la saillie. Si elle accepte le mâle, la première saillie n'a pas pris. Si elle le refuse, la première saillie a été concluante. Il faudra le noter sur votre cahier et compter **114 jours (3 mois + 3 semaines + 3 jours)** à partir de celle-ci pour connaître la date prévue de la mise-bas.

5.7 Comment savoir quand elle va mettre bas ?

Un cahier d'élevage bien tenu est le meilleur moyen : en ayant pris soin de noter la date d'accouplement du verrat et de la truie, vous saurez quand la mise-bas aura lieu. En effet, elle intervient **114 à 116 jours (3 mois + 3 semaines + 3 jours)** après la saillie.

En complément vous pouvez observer la truie qui va changer de comportement : elle devient nerveuse et cherche à gratter le sol. Au niveau de la vulve des pertes blanches apparaissent, les mamelles commencent à gonfler, on pourra même observer des perles de lait sur les tétines. Enfin, des petites crottes noires sont le signe de l'arrivée d'un porcelet.

Des truies en salles de maternité,
en attente de mise-bas



5.8 Que faire pour préparer la mise-bas ?

Aménagez un endroit propre, sec, abrité et au calme pour que la truie ait toutes les conditions optimales pour mettre bas.

Si vous pensez que la mise-bas aura lieu dans la nuit, vous pouvez installer (si vous avez de l'électricité) des lampes infra-rouge (chauffantes) à l'arrière de la truie mais aussi au niveau des tétines. Il existe aussi des tapis en caoutchouc pour aider les porcelets à se déplacer durant les premières heures.

5.9 Que faire pendant la mise-bas ?

Il est très important d'avoir une attitude calme pendant que la truie met bas. Il faut être discret : être là sans être là.

Pendant la mise-bas, il faut surveiller que tout se passe bien et que les porcelets naissent à environ **15 à 20 minutes d'intervalle**. Il se peut que pour les premiers porcelets le délai soit plus long. Si c'est trop long, contactez votre vétérinaire, il vous conseillera sur les mesures et les traitements à effectuer. Certains éleveurs pratiquent aussi la fouille : muni d'un gant on va chercher le porcelet coincé. Il faut bien sûr prendre certaines précautions car il existe des risques de transmission à l'homme si la truie est infectée de brucellose.

5.10 Les porcelets sont nés : que faire ?

Ca y est, les petits pointent le bout de leur nez ! Il faut dès lors prendre soin d'eux.

Pour cela, il faut les accueillir dans un espace adapté (pas de courant d'air, pas de pluie, etc.) et chauffé. La nuit, il est préférable qu'ils aient une source de chaleur supplémentaire (lampe chauffante). Il faudra absolument veiller à ce que les porcelets têtent leur mère dans leurs premières heures de vies. Quelques soins, détaillés dans la partie santé de ce guide, seront à effectuer dans les premiers jours...

Zoom sur le colostrum



Lorsque la mise-bas est en cours ou terminée, il est **INDISPENSABLE de surveiller les premières tétées**. En effet, les nouveaux nés doivent prendre du colostrum (premier lait) ; il faut donc les aider à téter (pour les plus petits).

Cela peut paraître contraignant, mais un porcelet de sauvé, c'est un porc charcutier en plus!!!

Il faut aussi les surveiller pour éviter les bagarres : chaque porcelet a sa tétine, le choix se faisant très vite après la naissance. Faire changer de tétine à un porcelet au sein d'une même portée est du domaine de l'impossible !! Vous avez certainement déjà vu un porcelet qui décale (s'amaigrit) au bout de 2 à 3 jours alors qu'il tète. Il va mourir dans 100 % des cas et tous vos efforts ne pourront rien y faire : il n'a pas eu sa dose de colostrum et l'issue sera fatale.

De plus, il vaut veiller à ce que le porcelet ait suffisamment **chaud**. En effet, s'il a froid, il ne va pas bouger, donc pas aller téter, donc pas boire de colostrum, donc mourir.

5.11 Quelles sont les températures d'ambiance optimales ?

Pour les :

- **Truies en gestation** : 10 à 20°C (difficile à atteindre en Polynésie)
- **Truies en lactation** : 10 à 15°C (difficile à atteindre en Polynésie)
- **Porcelets naissance** : 30°C, à 1 semaine 28°C ; à 2 semaines 24°C, à 3 semaines 20 à 22°C, à 4 semaines 18 à 20°C, de 5 à 8 semaines 15 à 18°C.
- **Porcs à l'engrais** : au démarrage 18 à 24°C, en engraissement 15 à 18°C (difficile à atteindre en Polynésie)

5.12 Pourquoi le froid est-il un problème ?

Des porcelets qui ont froid vont perdre de l'énergie à trembler : ils ne vont pas bien grandir. Le froid les affaiblit et ils risquent de tomber malade : diarrhée, toux... Il ne faut donc surtout pas les doucher et bien les protéger.

5.13 Comment savoir si les porcelets ont froid ?



La chaleur est l'un des éléments vitaux pour les porcelets surtout pendant les premières semaines de vie. Pour savoir si ils ont assez chaud ou pas, il suffit de les observer : si ils sont étalés dans la case c'est qu'ils sont confortables, par contre si ils sont entassés, ils ont probablement froid. Vous pouvez agir de plusieurs manières : installer des lampes chauffantes, mettre en place des cloisons pour protéger la case des courants d'air et aménager des niches pour les porcelets.

Des porcelets entassés, près de leur mère :
les porcelets ont froid

5.14 Pourquoi des niches et comment les fabriquer ?

Les niches permettent de concentrer la chaleur à un endroit et les porcelets iront s'y réfugier s'ils ont froid. Elles peuvent être construites en contreplaqué. Elles ne doivent pas être trop hautes mais assez grandes pour que toute la portée s'y loge. Des conseils sur leur fabrication pourront vous être donnés lors d'une visite de terrain.

5.15 A combien de petits par portée peut-on s'attendre ?

C'est un chiffre qui varie en fonction du rang de portée de la truie, de son âge, de la bonne détection des chaleurs et du verrat. Le nombre de porcelets peut ainsi varier de 1 à 14 !!! En comptant sur 10 porcelets vivants par portée, vous serez dans la bonne moyenne ...

Vous devez être attentifs : 1 porcelet pour 1 truie, c'est un accident, ça arrive. Cependant, si plusieurs truies sont concernées il y a un problème.

5.16 Quand retirer les petits à la truie ?

Le sevrage doit normalement se faire vers **28 jours** et un poids de **7 à 8 kg**. S'ils n'atteignent pas ce poids vous pouvez les laisser plus longtemps.

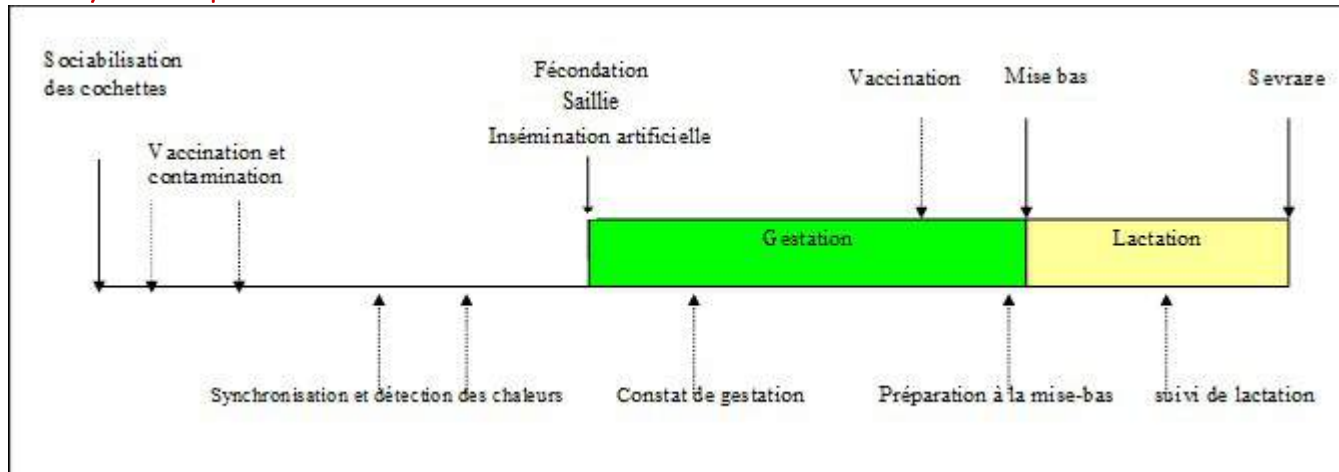


Porcelets prêts à être sevrés

5.17 Quand remettre une truie à la reproduction ?

La truie ne peut revenir en chaleur qu'une fois qu'elle est séparée de ses petits. Ainsi pour un sevrage le jeudi, elle sera de nouveau en chaleur le lundi / mardi suivant et pourra être remise au mâle (soit 3 à 6 jours après le sevrage). Il faudra 21 jours plus tard la remettre au mâle pour savoir si elle est gestante. Si elle accepte le mâle, la première saillie n'a pas pris, et si elle le refuse, il faudra noter sur votre cahier que la première saillie a été concluante et compter 114 jours à partir de celle-ci pour connaître la date prévue de la mise-bas.

5.18 Cycle de reproduction d'une truie



5.19 Comment produire du porc charcutier ?

Jusqu'au sevrage, les porcelets sont sous la truie. Après celui-ci, c'est à vous de nourrir les porcelets qui deviendront ensuite des porcs charcutiers.

5.20 Quelle quantité d'aliment donner aux animaux ?

Il faut compter en moyenne 2-3 kg par jour d'aliments industriels pour les reproducteurs. Lorsque une truie allaite cela peut monter jusqu'à 8-9 kg par jour.

5.21 A combien de portée par an peut donner naissance une truie ?

Une truie peut mettre bas environ 2.5 fois par an au maximum (élevage très perfectionné). Pour vos calculs, il est préférable de viser 2 mise-bas par an.

5.22 Faut-il tenir un cahier d'élevage ?

Il est vivement conseillé d'en faire un. Cela ne prend pas beaucoup de temps par jour (moins de 5 minutes). Il permet ainsi de connaître les performances de chaque truie et de savoir quand il faut réformer, idem pour le verrat, les soins à prévoir, les dates des futures mise-bas, etc... Donc, en résumé, ce cahier vous fait gagner de l'argent. Une fiche de carrière par truie vous aidera dans cette tâche (cf. annexe).

Afin de pouvoir tenir un tel cahier, les animaux « reproducteurs » (cochettes, verrats et truies) doivent être identifiés. On pourra ainsi poser des boucles en plastique sur les oreilles ou procéder à un tatouage.

5.23 Quelle quantité d'aliments donner pour engraisser mes porcs ?

Il existe différentes sortes d'aliment. Le choix d'un aliment pour un animal se fait en fonction de sa catégorie exemple : pour les truies il s'agit de la gamme « gestante et allaitante », pour les porcelets, « 1^{er} âge, 2^{ème} âge », pour les porcs charcutiers, « croissance et finition ». Le tableau de la partie 7.1 indique ainsi la quantité d'aliment moyenne pour chaque catégorie. Cette quantité s'ajuste ensuite, en fonction du nombre de petits sous la truie, de l'état de santé des animaux, etc...

5.24 J'ai entendu parler de conduite en bande, c'est quoi ?

La conduite en bande est utile dans les grands élevages avec beaucoup de truies. Il s'agit de gérer les animaux en groupes (en bandes) de même stade de production pour faciliter l'organisation du travail notamment. Par exemple, cela permet d'inséminer plusieurs truies en même temps et prévoir des mises-bas et des sevrages de manière simultanée. La DAG se tient à votre disposition pour discuter ensemble de l'organisation de votre élevage en fonction de vos choix, de vente notamment.

6. Santé animale

6.1 La trousse à pharmacie

En matière de médicament et de gants de fouille, il faudra voir avec un vétérinaire privé. Par contre pour le petit matériel, il faudra prévoir :

- une pince pour couper les dents et le nombril,
- un bistouri avec des lames,
- des seringues et aiguilles adaptées à la morphologie des différents animaux,
- un produit désinfectant,
- un coupe queue (sauf si la vente se fait en tant que porcelets),
- un thermomètre.

Ce matériel et ces différents instruments seront disponibles chez un vétérinaire ou en pharmacie. Le **thermomètre est vraiment indispensable**, il sera essentiel pour l'aide aux diagnostics. Attention à bien le mettre à l'écart de celui de la maison !!!



6.2 Quels sont les soins à faire aux animaux ?

Il existe des soins à faire sur les porcelets tels que la coupe des dents, l'injection de fer, la désinfection du nombril, la castration et la coupe de la queue (s'ils sont vendus en porcs charcutiers).

- La désinfection du nombril : elle se fait avec un lotion désinfectante (Cicaget ®, Bétadine ®, etc.) et si possible dans les heures suivant la mise-bas (cordon noir et sec). Vaporisez directement sur le cordon le désinfectant. On coupe le cordon à 2 cm du corps lorsque celui-ci est sec. Cela évite, par exemple, que la truie ne marche dessus et l'arrache ou bien encore que le porcelet ne s'enroule autour.
- La coupe de la queue : elle permet d'éviter les cas de cannibalisme entre les porcs en engraissement. On coupe la queue à environ 1 cm. Il est préférable d'utiliser un coupe queue qui cautérise la plaie en même temps. *A NOTER : si les ventes se font en tant que porcelets cette coupe n'est alors pas nécessaire.*
- L'injection de fer : le porcelet naît avec un déficit de fer, il est alors important de lui fournir cette ressource qu'il ne trouvera pas dans le lait de sa mère sinon il risque l'anémie (manque de fer) qui rend les muqueuses blanches et peut mourir. Il faut donc lui faire une injection de fer vers 3 jours d'âge.
- L'anticoccidien : afin d'éviter des diarrhées, il est très fortement conseillé d'apporter individuellement un anticoccidien à vos porcelets.
- Les soins de castration et la coupe des dents : ces soins nécessitant un certain coup de main, il est conseillé de se former auprès d'un éleveur chevronné ou un agent d'élevage avant de vous lancer.

6.3 Quand laver ma porcherie ?

La porcherie se divise en différentes cases. Ainsi, dès qu'une case se vide, il faut la laver et la désinfecter avant que de nouveaux animaux arrivent. La case doit être sèche à leur arrivée. On peut, quelques fois dans la semaine, passer un coup de jet pour nettoyer la case (pas les porcs !). Evitez de le faire tous les jours, sinon les porcs vont avoir froid.

Remarque : Il est important de prévoir, dans vos futurs achats, des traitements raticides et des grillages pour empêcher les poules et les coqs de passer. La porcherie n'est pas un self-service !!

6.4 Est-ce que je dois laver mes porcs ?

Il n'est pas nécessaire de laver les porcs tous les jours. Seulement 1 à 2 fois par semaine et le matin. ! Il est ainsi conseillé d'attendre 9 h du matin pour laver les porcs en saison fraîche mais il ne faut pas laver en soirée.

6.5 Comment savoir qu'un porc est malade ?

Pour cela, il suffit d'être un bon observateur. Généralement, un porc malade reste à l'écart du groupe, il ne mange pas, surtout s'il a de la fièvre. Il faudra alors lui prendre la température et ne pas hésiter à l'isoler du groupe, dans une infirmerie par exemple. On peut aussi regarder les aplombs, les fèces (déjections), la couleur de ses urines, de son corps, son regard, etc...

6.6 Est-ce la DAG ou la DBS fournit des médicaments ?

Il est important de noter que la DAG ou la DBS ne délivre pas de médicaments et que vous devrez donc faire appel à un vétérinaire privé.



6.7 Quelles sont les maladies des porcs les plus courantes en Polynésie ?

La maladie la plus grave en Polynésie est la brucellose. Les répercussions sur la production dans les élevages sont majeures : on observe des stérilités chez les verrats mais surtout des avortements chez les femelles. La dangerosité de cette maladie réside dans le fait qu'elle est transmissible à l'homme (zoonose). Les répercussions chez les Hommes peuvent ainsi être de la fièvre et une fatigue qui durent, des fausses couches chez les femmes et de la stérilité chez les hommes.

Le lycée agricole de Opunohu est indemne de cette maladie et subit des contrôles de dépistage réguliers ; c'est la raison pour laquelle, seul le lycée agricole peut vous fournir en animaux. Il existe aussi la **leptospirose** qui est transmise par les urines des rats et dont le porc est un animal transmetteur.

6.8 Comment expédier des porcs sur une autre île ?

Le transport est règlementé pour éviter la diffusion de maladies. Renseignez-vous auprès de la DAG et de la Biosécurité.

6.9 Mon cousin (ou autre) me donne des porcs : puis-je les accepter ?

La tentation est grande mais à vos risques et périls. La plupart des porcs de Tahiti sont atteints de maladies transmissibles à l'Homme. Par ailleurs, il vaut mieux démarrer un élevage avec des animaux sains et éviter les problèmes dès le départ.

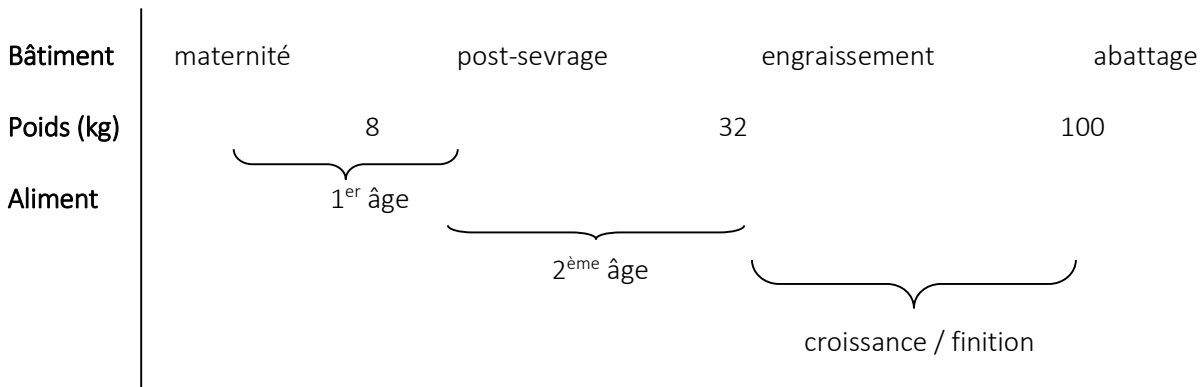
Le maintien permanent d'un bon état de propreté DOIT ETRE un souci constant pour l'éleveur (nettoyage et désinfection). Bien que contraignante, une bonne hygiène des bâtiments est la base d'une prévention contre les maladies et permet ainsi d'éviter de nombreuses pertes économiques.

7. L'alimentation

7.1 Quel type d'alimentation donner ?

Il existe 2 sortes d'aliments pour les porcs, en Polynésie. Celui de type industriel (granulés) et les eaux grasses (cf. plus bas). L'alimentation industrielle est équilibrée et répond aux besoins des porcelets et des porcs. Ces besoins sont établis en fonction des différents changements digestifs que connaissent les animaux au cours de leur croissance et du stade de production (ex : lactation et gestation).

Quelques composants de l'aliment porcin



Il est important de faire une transition alimentaire entre les différents types d'aliment cités ci-dessous.

- **Aliment gestation** : il est distribué aux verrats et aux truies (sauf en cas d'allaitement),
- **Aliment lactation** : il correspond aux besoins des truies pour l'allaitement et notamment pour l'élaboration du lait. Sa distribution commence petit à petit dès les premières heures de mise-bas et se termine lors du sevrage,
- **Aliment 1^{er} âge** : il comporte des produits lactés qui servent de transition entre le lait maternel et les aliments en granulés,
- **Aliment 2^{ème} âge** : cet aliment sert de transition vers l'aliment croissance et comporte des matières premières utilisées en aliment porc charcutier (croissance),
- **Aliment croissance** : il est donné aux porcs charcutiers jusqu'à 60/70 kg de poids vif,
- **Aliment finition** : il est donné aux porcs jusqu'à l'abattage.

Les différentes gammes d'aliments sont étudiées pour répondre au mieux aux besoins nutritionnels des porcs. Il est ainsi très important de veiller à respecter un aliment correspondant à l'âge/poids du porcelet. En effet, des études scientifiques ont montré que le non-respect de ces recommandations peut avoir des effets négatifs sur la santé et donc la croissance des animaux.

De plus, il est important que les animaux aient de l'eau propre à disposition en permanence.

Catégorie d'aliment	Secteurs de l'élevage	Quantité /jour
Gestante	Verraterie gestante/ début maternité	De 2 à 3 kg (cela dépend de l'état de chair de la truie : maigre ou grosse par exemple)
Allaitante	Maternité	De 3 à 8 kg (variable en fonction du nombre de petits et de leur âge)
1 ^{er} âge	Maternité/Post sevrage	Moyenne de 400 g par jour
2 ^{ème} âge	Post sevrage	Moyenne de 700 g par jour
Croissance	Engraissement	Entre 1,5 et 2,5 kg
Finition	Engraissement	Entre 2,5 et 3 kg

7.2 Où se fournir ?

Il existe en Polynésie, plusieurs fournisseurs d'aliments. On a ainsi un fabricant d'aliments et 2 importateurs d'aliments.

Voici leurs contacts (classés par ordre alphabétique) :

	Observations	Contact
Coopérative Pua'a Maohi	Pays de fabrication : Australie	Christian Yéou (éleveur)
Sangue SA	Fabrication à Tahiti	Bureau de Taravao : 40 54 79 79
TNB	Pays de fabrication : N-Z	Nicolas Bono : 87 70 05 90

7.3 Peut-on leur donner des herbes ?

Selon une croyance populaire beaucoup de personnes pensent que les porcs mangent les herbes ; or le porc n'est pas un ruminant comme la vache. Ils ne valoriseront ainsi pas les herbes que vous leur donnerez. Cependant, des éleveurs donnent du « *Maa pape* », car il aurait un rôle purgatif doux pour les animaux constipés.

7.4 Des racines et tubercules ?

Ce sont des aliments aqueux (60% d'eau), pauvres en matières azotées, en vitamines et appréciés par les porcs. Cependant leur conservation après arrachage, pose problème.

Le manioc est un aliment riche en énergie. Patates, taro, pommes de terre et carottes sont excellentes pour le porc, mais il faut les cuire avant de les distribuer, ce qui est un inconvénient pour leur utilisation pratique. D'autre part, leur prix est prohibitif en Polynésie française, sauf si vous les cultivez.

7.5 Des fruits ?

Ils sont regroupés en 3 catégories :

- Les aliments riches en eau (laxatifs) en sucre et en vitamine A : papaye, goyave, mangue...
- Ceux dont la valeur alimentaire dépend de la maturité et qui contiennent de l'amidon et du sucre : les bananes.
- Et enfin ceux qui se rapprochent des tubercules par leur richesse en amidon, ils sont à distribuer cuits : le uru.

7.6 De la drèche de brasserie ?

Elle est déconseillée pour l'alimentation des porcs

7.7 Du tourteau de coprah ?

Les tourteaux sont les résidus de l'extraction de l'huile des oléagineux. Celui de coprah est l'un des tourteaux les plus pauvres en matières azotées. Attention, également, aux répercussions sur la qualité de la carcasse : trop de tourteau de coprah donne beaucoup de gras trop ferme. Dans l'idéal, il ne faut pas dépasser 5 % de la ration alimentaire.

Son avantage principal est son prix. Il faudra cependant voir avec des fabricants/importateurs d'aliments pour avoir un complément tourteaux qui rééquilibrera la ration du porc (en vitamines notamment).

7.8 Des eaux grasses?

On tolère l'utilisation des eaux grasses (restes de table des restaurants et collectivités, invendus en magasins) en Polynésie. Elles sont ainsi beaucoup moins onéreuses que les granulés. Il est cependant important de noter qu'il est très difficile d'avoir une ration équilibrée pour les porcs et que leur utilisation est mieux adaptée **aux porcs en engraissement**.

La contrainte avec cette alimentation est qu'il faut la collecter puis bien la chauffer, afin d'éliminer les germes, avant de la donner aux porcs.

Il est aussi important de rappeler que cette alimentation est complètement interdite en France pour des raisons sanitaires (peste porcine, etc.)

8. Budget prévisionnel

Attention, ces chiffres vous sont donnés à titre indicatif !

Ce budget est calculé sur la base 8 truies et deux verrats, produisant 2 portées de 8 porcelets vivants, vous trouverez écrit en vert les chiffres concernant une production de 10 porcelets vivants par portée.

Il vous servira de base de travail pour calculer le coût de production de vos porcs.

Il prévoit la vente de tous les porcelets vers un poids vif de 17 kg, soit 12 kg de carcasse.

Le prix de l'aliment de référence est celui de décembre 2015, communiqué par la coopérative. Il peut fluctuer en fonction des cours mondiaux des céréales mais aussi des cours du change.

8.1. Poste alimentation

Reproducteurs

Truies gestantes : $2,5\text{kg/jour} \times 270\text{ jours (durée totale annuelle en jours de gestation ou de truie en attente de gestation)} \times 8\text{ truies} \times 62,5\text{ (prix du kg d'aliment gestant)} = 337\,500\text{ F}$

Truies allaitantes : $5.5\text{ kg (par jour en moyenne)} \times 95\text{ jours (durée total annuelle en jours de lactation)} \times 8\text{ truies} \times 69,8\text{ (prix du kg d'aliment allaitant)} = 291\,764\text{ F}$

Verrats : $2,5\text{ kg (ration journalière)} \times 365\text{ (nbre de jours)} \times 2\text{ (nbre de verrats)} \times 62,5 = 114\,062\text{ F}$

Soit un total pour le poste alimentation reproducteurs = 743 326 F

Porcelets

1ère âge : (avant le sevrage → poids vif de 12 kg) = $8\text{ truies} \times 2\text{ portées par an} \times 9\text{ porcelets} \times 7\text{ kg d'aliment} \times 91,9\text{ (prix du kg d'aliment)} = 92\,635\text{ F}$

2ème âge : (de 12 kg jusqu'à 20 kg de poids vif) = $8\text{ truies} \times 2\text{ portées par an} \times 8\text{ porcelets} \times 15\text{ kg d'aliment} \times 69,3\text{ (prix du kg d'aliment)} = 133\,056\text{ F}$

Soit au total pour le poste alimentation porcelets = 228 691 F

Avec 10 porcelets par portée :

1^{er} âge = 102 928 F ; 2^{ème} âge = 166 320 F ; Total = 269 248 F

8.2. Sanitaire

Coûts vétérinaire et sanitaire = entre 17 000 à 25 000F/ truie tout compris

Soit pour 8 truies 144 000 F

8.3. Chiffre d'affaire annuel

Résultat pour 8 truies avec 2 portées de 8 porcelets vendus à 12 kg de carcasse au prix moyen de 1200 le kg

Soit pour 128 porcelets 1 843 200F

Avec 10 porcelets par portée = 2 304 000F

8.4. Bilan

Bénéfice pour 128 porcelets 634 548F pour un an

Bénéfice avec 10 porcelets par portée 1 147 426F pour un an.

Attention ! Il faudra retirer de ce montant

- l'amortissement des installations,
- les frais financiers,
- les diverses assurances,
- la main d'œuvre,
- les autres frais de fonctionnement : l'électricité, l'essence du ou des véhicules....

9. Se former et s'informer

9.1 Existe-t-il des formations ?

A ce jour, il n'existe pas de formation pour les adultes sur ce thème. Cependant si la demande s'en faisait ressentir par rapport au nombre de personnes intéressées, cela pourrait être envisagé.

9.2 J'ai un peu peur de me lancer et je souhaiterais obtenir de l'aide : à qui m'adresser ?

Le département du Bureau Stratégie et Economie de la Direction de l'Agriculture se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions mais aussi pour prévoir des visites de terrain pour vous aider à mener à bien votre projet. Par la suite, des conseils concernant la production vous seront délivrés.

De plus, vous pouvez vous rapprocher du Syndicat des Eleveurs de Porcs et de la Chambre d'Agriculture et de la Pêche Lagonaire qui vous conseilleront aussi.

9.3 Qu'est-ce que la carte agricole ?

Elle est délivrée par la **Chambre d'Agriculture et de la Pêche Lagonaire (CAPL)** après enquête et avis de la DAG. Elle permet d'accéder plus facilement aux aides, mais ce n'est pas automatique.

Pour l'obtenir, il faut réunir 400 points minimum :

1 verrat	35 points
1 truie mère	100 points

9.4 Existe-t-il des aides ?

Des aides financières peuvent être attribuées pour construire et équiper les élevages ou les moderniser. Renseignez-vous auprès de l'antenne de la DAG la plus proche de votre élevage.

Numéros utiles

DAG: 40 42 81 44
RIV : 40 42 35 24
DBS : 40 42 35 18
CAPL : 40 50 26 90
Centre d'Hygiène et de Salubrité Publique : 40 50 37 45
Abattoir de Papara : 40 57 39 60
Syndicat des éleveurs de porcs : 87 77 30 05
Coopérative Pua'a maohi : 87 71 64 77
Charcuterie du Pacifique : 40 50 99 50
Salaison de Tahiti : 40 54 98 80
Lycée agricole de Moorea : 40 56 11 34
CFPPA de Moorea : 40 56 39 45

Et si.....

Voici quelques situations que vous pourrez rencontrer et les pistes à explorer pour résoudre ces « *peapea* ». Cependant les réponses citées ci-dessous sont les **plus courantes** et données **à titre d'information**. N'hésitez pas à contacter le RIV et le BSE en cas de besoin, il se tient toujours à votre disposition.

Mes portées font moins de 8 porcelets

Il existe 2 principales raisons, soit le problème vient du mâle, soit de la femelle. Le mâle peut en effet être « surutilisé » ou trop vieux. Du côté de la femelle, il faut voir si la saillie n'a pas été faite trop tôt/tard par rapport aux chaleurs et si elle n'est pas trop vieille. Il n'est pas conseillé en effet de « surutiliser » les animaux. En moyenne, on compte 5/6 portées par truie avant la réforme (bien sûr si à la 6^{ème} portée, une truie vous fait 13 petits, vous pouvez la garder).

Ma truie mange/tue ses petits

Ce fait est surtout le fait des cochettes. Elles sont en effet très nerveuses à la première mise-bas : c'est une première pour elle !!! Il faudra voir avec le vétérinaire pour lui apporter un calmant. Afin de diminuer les risques que cela continue, on pourra limer les dents au plus vite.

Ma truie écrase ses petits

Même conseil que pour la cochette qui mange ses petits. On pourra de plus regarder si la truie n'est pas en surpoids. S'il fait froid on peut aussi penser que les porcelets vont aller vers l'endroit le plus chaud, c'est à dire contre leur mère...

Mon verrat est feignant

Peut-être n'est-il pas feignant mais a-t-il des problèmes. Les aplombs arrière doivent être bons. Ils sont très importants car lors de la saillie tout son poids va reposer sur ses pattes arrière. Un sol trop glissant peut déséquilibrer le verrat et le décourager.

J'ai des petits qui maigrissent au sevrage

Le sevrage est une phase difficile pour les porcelets, en effet, en plus de perdre ses repères (sa mère) ; il perd aussi son logement et change de nourriture. Afin que cette phase stressante se passe au mieux, il faut la préparer. On fait ainsi une transition alimentaire entre la maternité et le post-sevrage, il faut aussi qu'il fasse chaud dans les post-sevrages, qui auront été lavés et désinfectés au préalable (quand cela est possible).

J'ai des porcelets qui meurent en engraissement

Il est important de distinguer 2 sortes de décès : celui brutal et celui consécutif à une détérioration de l'état général. Il faut ainsi vérifier la place à l'auge mais aussi à l'abreuvoir. Après ces vérifications, le vétérinaire pourra vous aider à identifier la cause des pertes.

Mes porcelets ont la diarrhée

En ce qui concerne la diarrhée, il est important de noter à quel stade elle se déclare. On peut ainsi prendre comme exemple le cas d'une diarrhée sous la mère qui est la plus courante. Elle peut être le fait de la mauvaise qualité du lait, possiblement liée au fait que la mère ait de la fièvre. Le lait peut aussi être trop riche. Ainsi si on donne un aliment allaitant à une truie gestante on s'expose à des diarrhées.

Le froid peut aussi être une cause de ses problèmes, il est donc important d'éviter tout courant d'air. Il existe en plus des vaccins à faire aux truies pour éviter des diarrhées.

Les cas de diarrhées sont à voir directement avec le vétérinaire. Une chose est sûre, après un épisode de diarrhée, il est important de bien nettoyer et désinfecter la case pour éviter toutes contaminations.

Mes porcs se bagarrent

Il est important de différencier le jeu de la bagarre en elle-même. La bagarre est généralement la conséquence d'un mal-être dans la case. Il est ainsi important de vérifier la place disponible pour les porcs à l'auge mais aussi à l'abreuvoir.

Ma truie ne fait qu'une portée par an

Il existe alors un gros problème de gestion dans votre élevage. Soit votre truie a été « oubliée », soit elle est trop vieille et doit partir à la réforme.

Ma truie n'a pas assez de lait

Pour faire du lait, la truie doit avoir à sa disposition 2 éléments : d'une part de l'eau propre à disposition immédiate et d'autre part un aliment de qualité (aliment allaitant) qui lui fournira l'énergie nécessaire pour produire du lait et nourrir ses petits.

Les porcelets ne poussent pas

Ceci peut être dû aux conditions d'élevage. Par exemple, un porcelet qui a froid dépensera son énergie pour se réchauffer et non pas pour grandir. Il faut donc penser à mettre en place des nids pour qu'ils viennent s'abriter. On peut aussi regarder du côté de l'alimentation de la truie pour savoir si elle est suffisante ou pas.

Mon cochon ne mange plus

C'est un signe important ! Votre premier réflexe doit être de prendre sa température et consulter un vétérinaire.

Mes porcs boitent

Les boiteries sont généralement une des conséquences d'un manque d'hygiène sur les porcelets. Au niveau des porcelets, il est ainsi très important de bien désinfecter le nombril, et tout le petit matériel, avant, pendant et après utilisation (exemple : le bistouri). En ce qui concerne les reproducteurs, il faudra regarder l'état des onglons, cela peut arriver que certains partent.

Mes porcs sont constipés

Il faudra veiller à ce que la nourriture soit bien adaptée aux animaux et aussi qu'ils aient bien de l'eau à disposition. Vous pouvez aussi les faire marcher afin de stimuler leur transit digestif.

Mes porcs toussent

Il faudra consulter un vétérinaire pour un éventuel traitement. En attendant regardez son habitat. Il faut en effet éviter tout courant d'air.

Des porcelets saignent abondamment à la naissance

Généralement, il s'agit du cordon qui s'est coupé brutalement lors de la mise-bas ou alors, il se l'est fait arracher accidentellement. Il faut dès lors prévoir un petit fil (ex : fil pour rôti) afin de faire un nœud autour et le serrer ; attention à ne pas trop les serrer tout de même !



Pour aller plus loin

Ce guide technique constitue **une base** d'information pour les petits élevages de type familial. Cependant, ce livret peut également représenter une base de travail pour un élevage plus grand, de type ICPE 2 (élevage de 20 à 200 porcs de moins de 30 kg ou de 90 jours d'âge).

La différence sera alors la taille de l'élevage, mais aussi les formalités administratives.

Il faudra, dans ce cas, prendre contact avec la Direction de l'Environnement (DIREN) qui vous remettra un dossier. Diverses informations seront à fournir : plan de site, cadastre, étude d'impact, etc...

Un listing des bureaux d'études peut vous être communiqué.

Le département du Bureau Stratégie et Economie (BSE) se tient à votre disposition pour toutes questions complémentaires.

On vous attend !

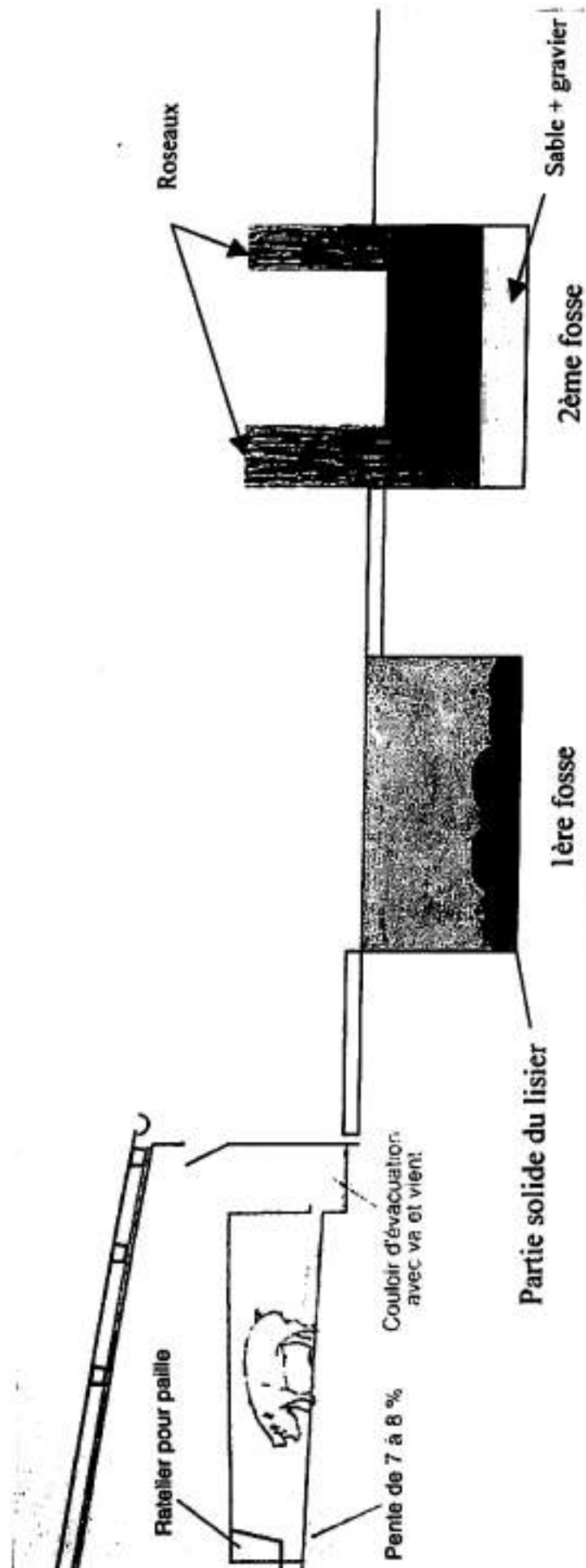


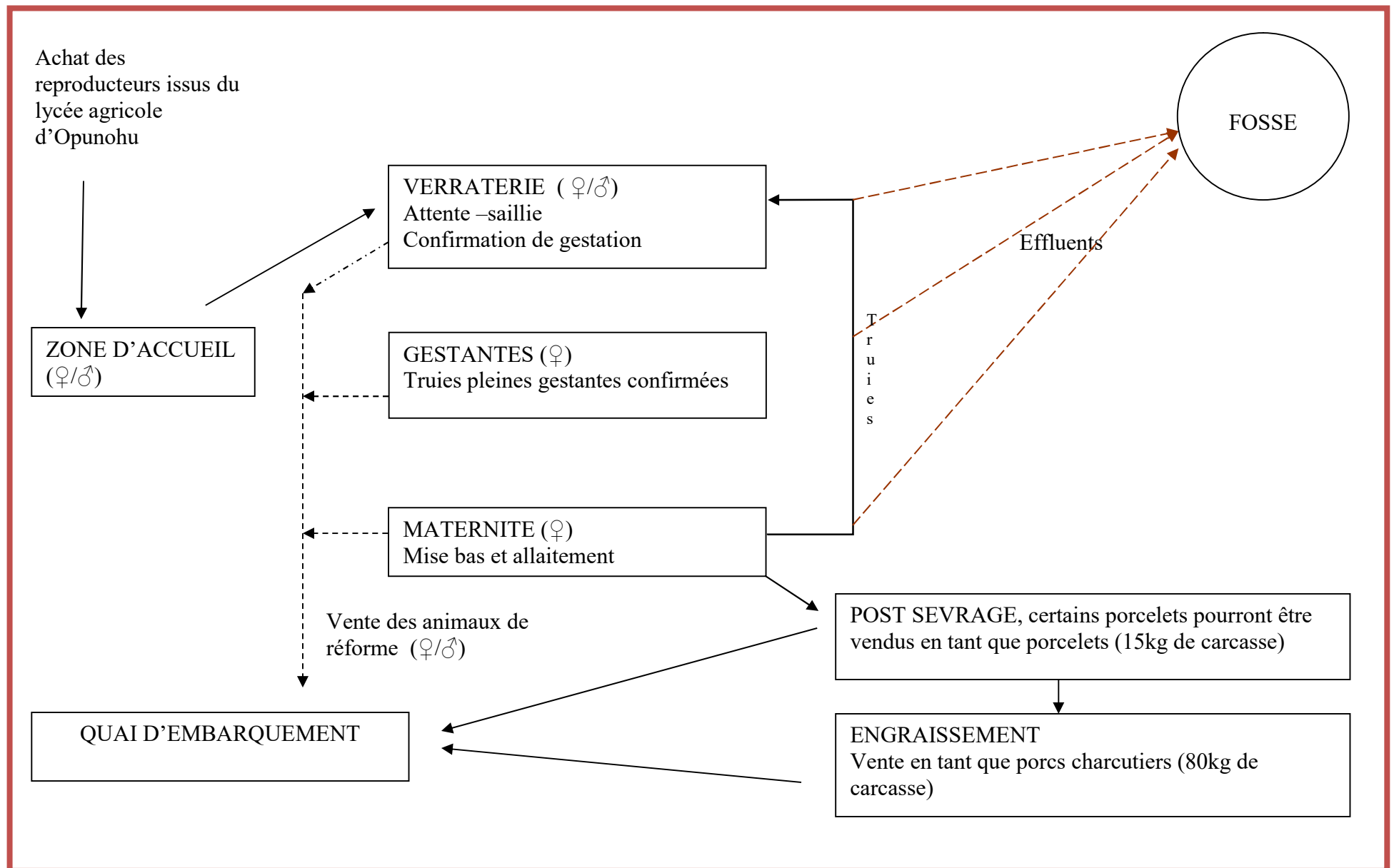
Vous pouvez noter ci dessous les questions dont vous n'avez pas trouvé les réponses dans ce livret

[illegible]

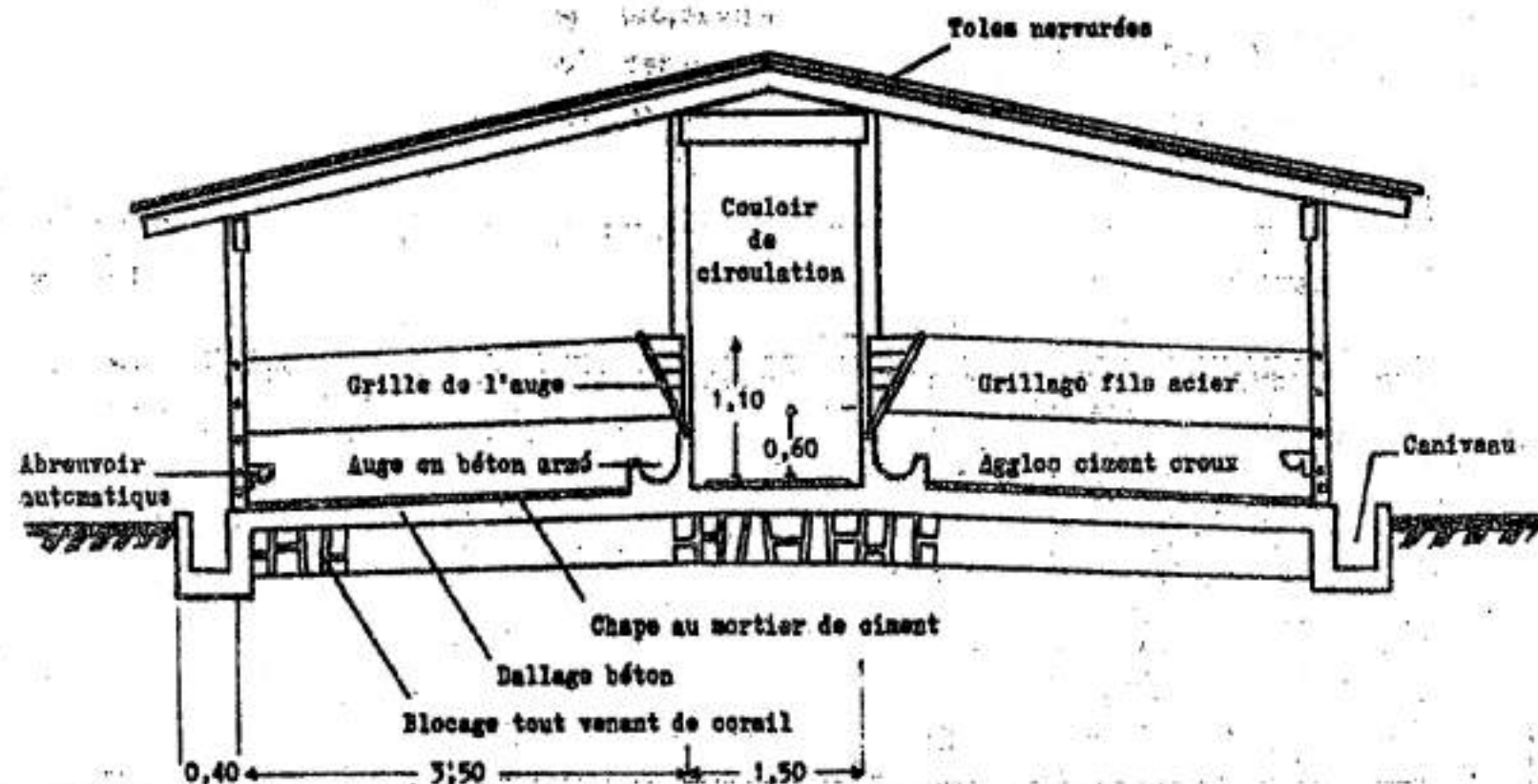
Schéma d'organisation des fosses à lisier

ANNEXES





SCHEMA GENERAL D'ORGANISATION D'UN ELEVAGE PORCIN



COUPE DE LA PORCHERIE TYPE

Suivi de carrière truie N°.....

	Date de mise-bas	Nbre de porcelets vivants	Nbre de porcelets morts	Date de sevrage	Nbre de porcelets sevrés	Date chaleur et saillie	Date retour +21 jours	Date prévue de mise -bas	Observations
Mise-bas N°1	/....../....			/....../....		/....../....	/....../....	/....../....	
Mise-bas N°2	/....../....			/....../....		/....../....	/....../....	/....../....	
Mise-bas N°3	/....../....			/....../....		/....../....	/....../....	/....../....	
Mise-bas N°4	/....../....			/....../....		/....../....	/....../....	/....../....	
Mise-bas N°5	/....../....			/....../....		/....../....	/....../....	/....../....	
Mise-bas N°6	/....../....			/....../....		/....../....	/....../....	/....../....	
Mise-bas N°7	/....../....			/....../....		/....../....	/....../....	/....../....	
Mise-bas N°8	/....../....			/....../....		/....../....	/....../....	/....../....	

Exemple de gestion d'un troupeau de 9 truies et 1 verrat

intervention	saillie (en début de mois)	contrôle chaleur	gestation				mise bas (en fin de mois)	sevrage mise attente saillie	Attente Saille
Salle / lieu	Verraterie	Verraterie	Gestante				Maternité	Maternité	Verraterie
jour	J 0	J 21	J21 à J110				J110 à J143	J144	J145 à J149
Les truies sont mises 2 par 2	N°des truies								
Janvier	1 et 2	1 et 2	1 et 2						
Février	3 et 4	3 et 4	1 et 2	3 et 4					
Mars	5 et 6	5 et 6	1 et 2	3 et 4	5 et 6				
Avril	7 et 8	7 et 8	×	3 et 4	5 et 6	7 et 8	1 et 2		
Mai	9	9	9	×	5 et 6	7 et 8	3 et 4	1 et 2	1 et 2
Juin	1 et 2	1 et 2	1 et 2	9	×	7 et 8	5 et 6	3 et 4	3 et 4
Juillet	3 et 4	3 et 4	1 et 2	3 et 4	9	×	7 et 8	5 et 6	5 et 6
Août	5 et 6	5 et 6	1 et 2	3 et 4	5 et 6	9	9	7 et 8	7 et 8
Septembre	7 et 8	7 et 8	×	3 et 4	5 et 6	7 et 8	1 et 2	9	9
Octobre	1 et 2	1 et 2	1 et 2	×	5 et 6	7 et 8	3 et 4	1 et 2	1 et 2
Novembre	3 et 4	3 et 4	1 et 2	3 et 4	×	7 et 8	5 et 6	3 et 4	3 et 4
Décembre	5 et 6	5 et 6	1 et 2	3 et 4	5 et 6	×	7 et 8	5 et 6	5 et 6

Les truies sont en groupe de 2 :

1 et 2 3 et 4 5 et 6 7 et 8

Exemple de gestion de portée de porcelets

stade /début du mois de	Allaitement	sevrage (7/8 kg)	abattage (≈20 kg vif)
Salle/ lieu	Maternité	Post-sevrage	Post sevrage
Janvier	0 à 28 jours	28 à 54 jours	
Février			
Mars			
Avril	1 et 2 (fin du mois)		
Mai	3 et 4 (fin du mois)	1 et 2 (fin du mois)	
Juin	5 et 6 (fin du mois)	3 et 4 (fin du mois)	1 et 2 (fin du mois)
Juillet	7 et 8 (fin du mois)	5 et 6 (fin du mois)	3 et 4 (fin du mois)
Août	9 (fin du mois)	7 et 8 (fin du mois)	5 et 6 (fin du mois)
Septembre	1 et 2 (fin du mois)	9 (fin du mois)	7 et 8 (fin du mois)
Octobre	3 et 4 (fin du mois)	1 et 2 (fin du mois)	9 (fin du mois)
Novembre	5 et 6 (fin du mois)	3 et 4 (fin du mois)	1 et 2 (fin du mois)
Décembre	7 et 8 (fin du mois)	5 et 6 (fin du mois)	3 et 4 (fin du mois)

Numéros utiles

DAG : 40 42 81 44

RIV : 40 54 26 83

DBS : 40 42 35 18

CAPL : 40 50 26 90

Centre d'Hygiène et de Salubrité Publique : 40 50 37 45

Abattoir de Papara : 40 57 39 60

Syndicat des éleveurs de porcs : 87 77 30 05

Coopérative Pua'a maohi : 87 71 64 77

Charcuterie du Pacifique : 40 50 99 50

Salaison de Tahiti : 40 54 98 80

Lycée agricole de Moorea : 40 56 11 34

CFPPA de Moorea : 40 56 39 45

